

**Réf :**

**Durée :** 3 jours  
21 heures

**Contact:**

**Florence OUMGHAR**  
02.54.96.02.60  
contact@cdo-formation.fr

**CDO Formation**  
4, rue du couvent  
**Millançay**  
41200 ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60  
[www.cdo-formation.fr](http://www.cdo-formation.fr)



**Accessibilité :**

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique

Un conseil dans le choix d'une formation !  
Contactez notre conseiller:

**Ahmed OUMGHAR**  
06.30.82.18.84  
a.oumghar@cdo-formation.fr

## OBJECTIFS DU MODULE

- Mettre à jours les compétences du formateur PRAP IBC
- Intégrer les évolutions du dispositif et des pratiques

## PUBLIC

- Formateur PRAP habilité par l'INRS

## PRE-REQUIS

- Etre formateur PRAP IBC certifié par l'INRS

## PROGRAMME DE FORMATION

- Retours d'expériences depuis la dernière formation initiale
- Rappels :**
  - Connaître les enjeux humains, réglementaires et économiques de la prévention
  - Les acteurs internes et externes de la prévention
  - Méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de formation à la prévention.
  - Place de l'activité physique dans l'activité de travail.
  - Eléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
  - Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux, environnementaux et physiques
  - Outils de détection des situations pouvant nuire à la santé
  - Analyse des déterminants de l'activité physique
  - Formalisation et hiérarchisation d'objectifs à atteindre et/ou de pistes d'amélioration des situations de travail.
  - Les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts
  - Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation « salariés PRAP IBC »

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Le formateur s'appuiera sur le retour d'expérience des participants afin de cadrer la formation en fonction des mises à jour à effectuer
- Formation à dominante pratique encadré par un formateur de formateur certifié par l'INRS
- L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié référencé par CDO FORMATION, organisme de formation habilité par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.

## EVALUATION

- Certification du formateur PRAP IBC sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.
- Le certificat de Formateur PRAP IBC délivré au stagiaire est valable 36 mois.

Cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire "MAC Formateur PRAP IBC"